

UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

JEAN-CHARLES PRETET, CONSEILLER CONSULAIRE DE LA
CIRCONSCRIPTION DU SENEGAL



Français de l'étranger depuis sa naissance, Jean-Charles Pretet a grandi entre l'Allemagne et la France, son père faisant partie des Forces Françaises en Allemagne. Il est élu pour la première fois à l'âge de 21 ans, en tant que conseiller municipal à Annoux, dans l'Yonne.

A la fin de ses études, il devient enseignant, métier auquel il se destinait depuis l'âge de sept ans. C'est dans le milieu scolaire qu'il rencontre sa femme, elle aussi enseignante, avec qui il aura 2 enfants.

Après avoir travaillé dans différentes régions de France, il part vivre en Arabie Saoudite en 1987. Il débute ainsi son engagement auprès des Français de l'étranger, notamment en tant que secrétaire général de l'UFE et premier président de la fédération des professeurs français. Lors de la guerre du Golfe de 1990, il est l'un des derniers enseignants à avoir quitté Riyad et l'un des premiers à y être revenu pour réorganiser l'école à la fin du conflit, ce qui lui vaut d'être surnommé le « Jusqu'au boutiste de l'école de Riyad » dans un article du Progrès de Lyon.

En 1993, il part vivre et enseigner à Dakar, au Sénégal. Rapidement amoureux de l'Afrique, il s'implique très fortement dans la vie associative, pour se mettre au service de ses concitoyens français. Depuis son arrivée sur ce continent, il a notamment été membre de différents conseils d'établissements, secrétaire général de l'UFE Dakar, membre du bureau de l'UMP Dakar, et a participé à toutes les campagnes électorales contribuant à la représentation des Français de l'étranger.

Il est élu à l'AFE en 2005 et 2009. Après la réforme de 2013, il entame un mandat de conseiller consulaire.



POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?

Mon engagement dans ces élections consulaires est le prolongement logique de mon éternelle devise : du social, du concret.

J'ai ainsi choisi d'être sur une liste UMP-UDI réunissant le plus large champ possible de compétences. Sur notre liste, nous avons Gérard Sénac, qui connaît très bien le secteur des entreprises, notamment en tant que PDG d'Eiffage Sénégal, et Balkis Kaouk, qui n'a pas démérité tant dans son rôle de déléguée nationale UMP que dans les services qu'elle a rendus à nos concitoyens.

Quant à moi, l'enseignement a toujours été au cœur de mon engagement. C'est de l'école que découlent le respect, l'écoute, mais aussi la dynamique économique. L'école, c'est tout d'abord le respect de nos valeurs culturelles, une école qui prépare et non une école qui exclut. C'est garantir une véritable formation permettant à la jeunesse de redynamiser notre société et de préparer le monde de demain.

J'ai donc choisi de participer à cette réunion de compétences (économie, liens avec nos concitoyens, éducation), chacun pouvant agir sur le secteur qu'il connaît le mieux, pour servir les Français de notre circonscription.



Construction d'un centre de documentation avec les jeunes de Kannel, région du Ferlo.

QUELLE EST VOTRE VISION DU RÔLE DE CONSEILLER CONSULAIRE, ET APRÈS QUELQUES MOIS D'EXPÉRIENCE, COMMENT AMÉLIORER SES MOYENS D'ACTION ?

Les décrets de lois régissant cette élection, parus tardivement, ont écourté nos mandats d'élus du peuple, de près de deux ans. Les deux chambres des sénateurs et députés ont voté ces textes à la majorité. Ces textes changent la représentativité des électeurs, la logique de la loi étant que plus nombreux, nous serions mieux représentés. Cependant, notre pouvoir de délibération dans les commissions et notre représentation à Paris sont très affaiblis avec cette réforme, notamment pour l'Afrique, et de façon plus générale pour tous les Français hors Europe.

Surtout, l'amélioration des moyens d'action du conseiller consulaire repose sur nos épaules. Notre expertise et notre relationnel auront d'autant plus d'importance, loin des discours et des écrits qui reprennent inlassablement les mêmes thèmes. Les conseillers doivent agir, innover, pour être le plus efficace possible.

QUELLES SONT SELON VOUS LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, ET COMMENT LES POLITIQUES POURRAIENT Y RÉPONDRE ?

Evidemment, j'aimerais parler en premier lieu des problèmes que les Français rencontrent au niveau de l'éducation. Nos écoles, véritables creusets historiques biculturels au sein de nos villes, font partie de notre patrimoine. C'est pourquoi il est essentiel de maintenir une bonne qualité du niveau d'accueil, de stabiliser les tarifs et le coût de la scolarité revenant aux familles et d'aider davantage les petites écoles de province (dont les effectifs sont souvent soumis à des variations importantes avec le départ de familles, comme à Saint-Louis, Thies ou Ziguinchor).

Les Français de notre circonscription connaissent aussi des problèmes de santé. Pour y répondre, il faut promouvoir les soins à domicile, moins coûteux pour la CFE et permettant le suivi médical des personnes se déplaçant avec difficulté. Il faut aussi rendre plus accessible la CFE en diminuant les charges liées à la rétroactivité et en réduisant leur durée, véritable barrière d'accès à la caisse. Enfin, il faut négocier avec des organismes pour avoir des assurances rapatriement vers les centres compétents les plus proches. Suite à des échanges avec nos compatriotes de Saint-Louis et l'association METISSONS, des démarches sont actuellement en cours.

Par ailleurs, dans le domaine de la protection sociale, il faut garantir un niveau minimum permettant aux plus âgés d'entre nous de vivre décemment, et assister nos compatriotes dans leurs démarches administratives auprès du consulat.

Enfin, dans le domaine de la fiscalité, une réforme datant de décembre 2012 a été particulièrement positive pour les Français du Sénégal. Elle permet d'imposer les retraites et les pensions de source étrangère à un niveau raisonnable. Des entretiens avec les autorités facilitent déjà la mise en place de cette réforme fiscale. Certains de nos concitoyens résideront ainsi plus longtemps et contribueront davantage à l'économie de notre pays d'accueil. Suite à cette avancée, l'association des retraités ARFRAS a été créée.

L'accueil et l'accompagnement de nos concitoyens dans tous les domaines de leur quotidien et des formalités administratives qu'ils rencontrent faisant partie de notre action d'élus consulaires, ces points seront abordés au prochain conseil consulaire.

Séance de travail à ma permanence avec Véronique, Présidente de l'APE de l'Institution Jeanne D'arc, membre actif de mes équipes de terrain.





Remise de la décoration d'officier de l'Ordre National du Mérite à la résidence de France.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

Deux projets me tiennent particulièrement à cœur. Le premier concerne l'implantation d'une maison de retraite avec un service d'accompagnement médicalisé. Cette maison de retraite permettrait des échanges avec celles situées sur notre continent et accueillerait nos anciens dans un environnement sécurisant et bien aménagé. Un projet est à l'étude avec la participation de l'évêché. Le terrain est acquis, les plans sont réalisés, les fonds restent à trouver.

L'autre concerne le soutien d'une école homologuée, l'Institution Jeanne d'Arc, l'une des rares dans le monde scolarisant les jeunes en difficulté atteints de handicaps dans des classes passerelles. L'effort et la ténacité des familles et des enseignants de l'établissement sont de beaux exemples à encourager. Cet établissement permet à tous ces jeunes d'être scolarisés dans les meilleures conditions possibles, et pour certains d'intégrer des classes traditionnelles. Ces jeunes sont ensuite insérés dans le milieu professionnel. L'an passé ils ont participé brillamment à un spectacle inter-établissement au Grand Théâtre Sorano de Dakar. Si les locaux existent, les besoins en matériel pédagogique restent très importants.

POUR FINIR, UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉ AU SENEGAL ?

Chaque mercredi, un vieux monsieur venait me rendre visite : vêtu de son éternel gilet de laine, d'un sourire merveilleux et de son regard complice, il me contait à chaque fois l'histoire de sa vie pleine d'anecdotes. Spécialiste en mécanique, il savait mieux que quiconque dialoguer avec les moteurs. Il en avait réglé de nombreux dont ceux du bateau mythique, le Bou El Mogdad, qui assurait la liaison entre les comptoirs situés le long du fleuve Sénégal.

Un jour, je glissai dans une de ses poches une rosette de Lyon. En l'accompagnant jusqu'à l'entrée, il découvrit le précieux mets et l'espace de quelques instants, il redevint l'homme plein d'assurance à la marche solide et au pas assuré qu'il avait été dans sa jeunesse. L'alchimie avait opéré, la rosette avait fait son effet.

Une de ses amies m'apporta un jour un livre qui m'était destiné contenant ses photos, mon vieil ami s'étant éteint chez des sœurs où il allait se reposer quelquefois. Elles l'ont accompagné, avec une de ses proches, dans ses derniers instants.

POUR FINIR, AIMERIEZ-VOUS ADRESSER UN MOT AUX AUTRES ELUS DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER ?

C'est un cri du cœur que j'aimerais pousser ici. Je viens d'apprendre la suppression des bourses scolaires d'une jeune adolescente à huit jours de la rentrée. Brillante élève, la suppression intervient au motif que par décision administrative, elle n'est plus de nationalité française. Je suis catastrophé de constater qu'une telle décision puisse être prise au XXIème siècle à l'égard d'une jeune adolescente issue d'une famille très modeste, bien connue des services de notre consulat et de l'association d'entraide des Français du Sénégal. Un de ses frères est scolarisé dans une école prestigieuse à Paris, après de brillantes études en mathématiques, et une de ses sœurs a fait sa scolarité à la Sorbonne, où elle est sortie dans les premiers de sa promotion. Une procédure de déclaration de possession d'état de français est en cours, mais je reste inquiet.

Chers amis qui lisez ces lignes, comprenez que les conseillers consulaires doivent se regrouper, pour faire entendre la voix de nos concitoyens qui souffrent et sont parfois atteints dans leur dignité.

Merci à l'Alliance de m'avoir donné la parole.



Rencontre de nos concitoyens de la vallée du Fleuve à Kannel, des Français à part entière.